

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2017, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA17 017 à OCA17 021 – Résolution CA17 090084 / Dossier 1173060012

Ordonnances relatives à la programmation 2017 d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

-*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

-*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8 et 8.2);*

-*Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*

-*Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°).*

OCA17 023 et OCA17 024 – Résolutions CA17 090086 et CA17 090087

Dossiers 1171066005 et 1171066006 :

Ordonnances relatives aux exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis :

- *Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-sixième jour d'avril deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement